

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DE SAINTES**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 29 septembre 2021**

Date de convocation : jeudi 23 septembre 2021

Délibération n° CC\_2021\_169  
Nomenclature : 7.1.2

Nombre de membres :

En exercice : 64

Présents : 49

Votants : 58

Pouvoirs :

M. Alain MARGAT à M. Frédéric ROUAN, M.  
Pascal GILLARD à M. Jean-Luc MARCHAIS, M.  
Rémy CATROU à M. Michel ROUX, M. Philippe  
CREACHCADEC à M. Joël TERRIEN, M. Charles  
DELCROIX à M. Eric PANNAUD, M. François  
EHLINGER à M. Philippe CALLAUD, Mme  
Evelyne PARISI à Mme Marie-Line CHEMINADE,  
Mme Véronique TORCHUT à M. Ammar BERDAI,  
Mme Céline VIOLLET à M. Jean-Pierre ROUDIER  
Ne prend pas part au vote : 0

**OBJET : Création d'un budget Annexe Zones  
d'Activités communautaires**

Le 29 septembre 2021, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de SAINTES, régulièrement convoqué à 18h00, s'est réuni Espace Saintonge de Rouffiac, sous la présidence de Monsieur Bruno DRAPRON, Président.

Présents :

M. Bruno DRAPRON, Mme Annie GRELET, M. Gérard PERRIN, M. Jean-Luc MARCHAIS, M. Eric PANNAUD, M. Jean-Luc FOURRE, Mme Anne-Sophie SERRA-DAVISSEAU, M. Jean-Michel ROUGER, M. Jean-Claude DURRAT-SPRINGER, M. Eric BIGOT, M. Gaby TOUZINAUD, M. Bernard CHAIGNEAU, M. Francis GRELLIER, Mme Claudine BRUNETEAU, M. Pierre-Henri JALLAIS, M. Joseph DE MINIAC, M. Jérôme GARDELLE, M. Cyrille BLATTES, M. Alexandre GRENOT, Mme Agnès POTTIER, M. Philippe ROUET, M. Philippe DELHOUME, M. Jean-Claude LANDREIN, M. Raymond MOHSEN, M. David MUSSEAU, M. Bernard COMBEAU, Mme Mireille ANDRE, Mme Véronique ABELIN-DRAPRON, Mme Caroline AUDOUIN, M. Thierry BARON, Mme Renée BENCHIMOL-LAURIBE, M. Ammar BERDAI, M. Philippe CALLAUD, Mme Véronique CAMBON, Mme Marie-Line CHEMINADE, M. Laurent DAVIET, M. Pierre DIETZ, M. Jean-Philippe MACHON, M. Pierre MAUDOUX, M. Jean-Pierre ROUDIER, M. Joël TERRIEN, Mme Charlotte TOUSSAINT, M. Frédéric ROUAN, Mme Amanda LESPINASSE, M. Pierre HERVE, M. Michel ROUX, Mme Eliane TRAIN, Mme Martine TEXIER, M. Fabrice BARUSSEAU

Excusés :

M. Stéphane TAILLASSON, M. Jacki RAGONNEAUD, Mme Florence BETIZEAU, Mme Dominique DEREN, M. Jean-Marc AUDOUIN, M. Patrick PAYET

Secrétaire de séance : Mme Annie GRELET

**RAPPORT**

Le rapporteur rappelle que trois entreprises, installées à Montils, dans le diffus ou déjà dans la Zone d'Activités (ZA) Le FIEF PICAUD, ont exprimé un intérêt pour une acquisition foncière dans la ZA, afin d'améliorer les conditions d'installation de leur activité ou faire face à une augmentation d'activité.

La ZA Le fief Picaud est située au nord du bourg de Montils et est composée d'un secteur déjà aménagé de 1 ha et d'un secteur disponible à l'aménagement de 2,4 ha.

La ZA Le Fief Picaud a été transférée à l'Agglomération de Saintes dans le cadre du transfert de la compétence Zone d'Activité Economique (ZAE) à la CDA et à la reconnaissance de cet espace comme une des ZAE transférées à l'Agglomération par délibération du Conseil communautaire du 14

septembre 2017. Par conséquent, une extension de la ZA Le Fief Picaud ne peut être réalisée que sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté d'Agglomération de Saintes.

Il est donc proposé de créer un budget annexe assujetti à la TVA afin de permettre les travaux d'extension des différentes zones d'activité économique transférées à la Communauté d'Agglomération de Saintes.

**Après avoir entendu le rapporteur,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération de Saintes annexés à l'arrêté préfectoral du 24 juin 2021, et notamment l'article 6, I, 1°), relatif à la compétence obligatoire « Développement économique » et comprenant entre autres « la création et l'aménagement des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale »,

Vu la délibération n°2017-172 du Conseil Communautaire en date du 14 septembre 2017 déterminant les espaces objets du transfert des zones d'activité économique (ZAE),

Vu la délibération n°2021-156 du Conseil Communautaire en date du 29 septembre 2021 portant extension de la zone d'activité communautaire « ZA du Fief Picaud » à Montils,

Considérant la nécessité de créer un budget annexe assujetti à la TVA afin de permettre l'extension des zones d'activité économique transférées à la Communauté d'Agglomération de Saintes,

**Il est proposé au Conseil Communautaire :**

- **de créer** un budget Annexe « Zones d'activités communautaires », assujetti à la TVA.
- **d'autoriser** Monsieur le Président ou son représentant chargé des Finances, à signer tout document et acte pouvant s'y rapporter.
- **d'autoriser** le Comptable de Saint Jean d'Angely à réaliser toutes les actions permettant la réalisation de cette création auprès des services concernés.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

ADOpte à la majorité l'ensemble de ces propositions par :

- 57 Voix pour
- 0 Voix contre
- 1 Abstention (Mme Renée BENCHIMOL-LAURIBE)
- 0 Ne prend pas part au vote

Ainsi clos et délibéré le jour, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,

Le Président,

  
Bruno DRAPRON

En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du Code de Justice Administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours en annulation par courrier ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publicité.